

# L'Union des ports de plaisance joue la carte environnementale

Avec Pianotoli-Caldarello, elle compte désormais 21 membres en Corse. Elle sera présente au salon nautique de Paris dans les prochains jours et à Dusseldorf au début de l'année grâce à un partenariat avec les ports sardes

**L**es membres de l'Union des ports de plaisance de Corse (UPPC) étaient récemment réunis pour leur assemblée générale ordinaire dans les locaux de la mairie de Santa Maria Pogghju, installée sur le port de Taverna. Une assemblée sur fond de perspective d'avenir, avec l'expectative d'un passage aux nouvelles technologies de communication, voté au programme 2020.

En ouverture de sa communication, le président Jean Toma s'est félicité de l'intégration d'un nouveau port de plaisance au sein de l'union, celui de Pianotoli-Caldarello, représenté à cette assemblée par son maire, Jérôme Polverini.

Ce nouveau port porte à 21 le nombre total des ports adhérents, parmi lesquels trois mouillages, à Petrosella, Calcatoghju et Galeria.

Par ailleurs, Pierre Tardi, commandant du port de Portu-Vecchio, a été élu vice-président de l'UPPC. Il y représentera les agents salariés au sein du conseil d'administra-

tion et apportera son expertise technique dans les dossiers.

À l'ordre du jour de cette assemblée figurait la poursuite du programme Port 5R qui aborde les problèmes liés à la gestion des activités portuaires dans les zones présentant un intérêt naturel particulier et vise à la gestion durable des déchets produits par les navires. Les 5R se déclinent par "Riduzione, riuso, riciclo, raccolta e recupero". Le suivi et la capitalisation du programme sont partiellement à la charge de l'UPPC ainsi que l'organisation d'un dernier forum, prévu à Bastia, au cours duquel une présentation des activités "no dig" du partenaire Ekso est prévue.

Cette assemblée a adopté l'étude d'une éventuelle participation au salon Boot de Dusseldorf, salon international majeur, lequel a lieu du 18 au 26 janvier 2020, grâce au partenariat avec l'union des ports sardes et l'aide de l'ATC. La participation de l'UPPC au salon nautique de



Les participants à l'assemblée ordinaire de l'UPPC qui s'est tenue au port de Taverna. / PHOTO J. P.

Paris a également été statué. Le stand de la Corse y offre une vitrine particulièrement attrayante, dont résultent une fréquentation en hausse et l'émergence de nouvelles tendances comme les sports de glisse et le multicoque.

## Une appli mobile "Naviguer en Corse"

Si l'UPPC est satisfaite de la mise en ligne de son site internet [www.portidicorsica.com](http://www.portidicorsica.com) qui donne une visibilité moderne et détaillée de son offre, elle a pour ambi-

tion de poursuivre son projet de communication et d'informations par la création d'une application mobile.

Basée sur le principe de la géolocalisation des utilisateurs, cette appli, en plus de présenter l'offre complète, permettrait d'envoyer des notifi-

cations push aux plaisanciers en fonction du lieu dans lequel ils se trouvent. Notamment pour renseigner à l'approche d'un port sur les manœuvres, le trafic, confirmer une réservation, ou encore indiquer que le port est complet.

Dans le port, cette application renseignera les plaisanciers en temps réel sur la structure portuaire, la diffusion de l'information touristique, en coopération notamment avec l'office de tourisme de la Costa Verde.

En navigation, elle donnera aux capitaines des informations sur la protection du lieu dans lequel ils se trouvent et sensibilisera les plaisanciers aux thématiques environnementales.

Afin de mettre en place les actions 2020 de l'union, une commission technique se réunira dans les prochaines semaines, mensuellement, alors que l'assemblée générale de l'UPPC se tiendra dans le courant du premier trimestre.

JACQUES PAOLI